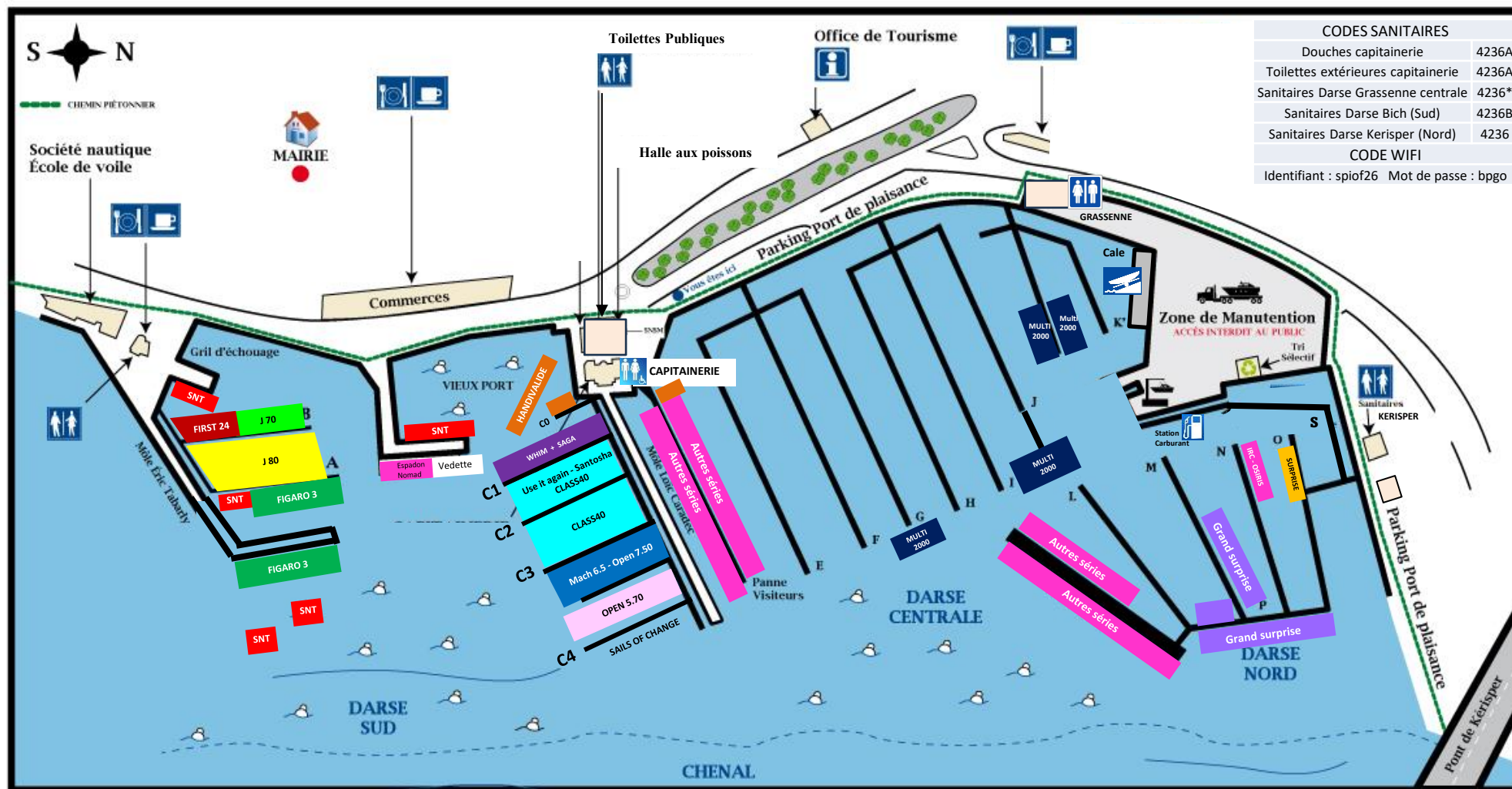




En cas de conditions Météorologiques défavorables, le port se réserve la possibilité de modifier les emplacements. L'amarrage du bateau est sous la responsabilité de son skipper.